

C. La France : Une puissance maritime ?

1) La France, une forte présence maritime

- 1.1) L'atout d'un espace maritime immense
- 1.2) Des acteurs qui participent à la puissance maritime française
- 1.3) Mais des faiblesses et des retards

2) La France, une puissance maritime qui veut s'affirmer

- 2.1) Les enjeux stratégiques : défendre les intérêts français
- 2.2) Les enjeux économiques : « bleuir » l'économie
- 2.3) Les enjeux environnementaux : protéger un espace fragile

Études de cas

Les Antilles françaises : ampleurs, limites et enjeux de la présence française

C. La France : Une puissance maritime ?

Pages 64-93

Photo p64 « Le port de Marseille-Fos »

Photo p65 « La mer, un enjeu environnemental pour la France »

Vocabulaire et notions

Aire marine protégée	Biotechnologies bleues
Croissance bleue	Développement durable
Domaine maritime	Économie bleue
Énergies maritimes renouvelables (EMR)	Forces de souveraineté françaises
Géostratégie	Puissance maritime
Qualités nautiques	Terminal multimodal
Transbordement	ZEE

Problématiques

Dans quelles mesures peut-on qualifier la France de puissance maritime ?

Pourquoi la présence française dans les mers et océans est-elle importante ?

Introduction

Isthme occidental du continent européen et héritière d'un empire colonial outre-mer, la France a une tradition et une vocation maritime. Face à des enjeux multiples, quels moyens la France met-elle en œuvre pour développer sa puissance maritime ?

Photo 4 p67 « La base navale de fort de France en Martinique »

Étude de cas p66-69 « Les Antilles françaises : ampleurs, limites et enjeux de la présence française »

1) La France, une forte présence maritime

Carte 1 p70 « Le deuxième domaine maritime mondial »

1.1) L'atout d'un espace maritime immense

La France possède un espace maritime de plus de 10 millions de kilomètres carrés, ce qui la place au **second rang mondial** derrière les États-Unis. La situation de la France métropolitaine, **ouverte sur trois façades maritimes européennes**, lui a permis de s'adapter aux mutations de l'histoire maritime du continent.

Graphique 1 p73 « La répartition du domaine maritime français »

97 % de cette espace maritime se situe en Outre-mer. Cet **héritage colonial** des territoires qui sont demeurés au sein de la République assure une présence sur trois océans, deux hémisphères et en Antarctique. Il permet à la France d'être une puissance régionale dans **l'espace Caraïbe, l'océan Indien et le Pacifique**.

Cette espace offre un potentiel stratégique qui peut être élargi, sous conditions, pour les **ressources du sol et du sous-sol par l'extension jusqu'à 350 milles du rivage**. Ainsi le **domaine sous-maritime** de la France s'est-il agrandi en 2015 de 579 000 km². Ce très vaste domaine maritime est cependant très **dispersé et éloigné de la métropole** : l'exploitation des richesses en sera d'autant plus délicate et coûteuse.

1.2) Des acteurs qui participent à la puissance maritime française

Photo « L'Atalante de l'Ifremer »

La France est active dans le domaine de la connaissance du milieu océanique, des fonds marins et de leurs ressources grâce à l'imagerie des **satellites** lancés par Ariane, au **service hydrographique de la marine (SHOM)** et aux **navires océanographiques de l'Ifremer**.

Photo « Le Bougainville de la CMA CGM »

Photo « Chantier naval de Saint Nazaire »

La France est forte de plusieurs secteurs d'activités économiques pilotés par des puissants acteurs de l'espace maritime :

L'armement : **Naval Group** est le premier groupe européen de systèmes navals de défense qui produit et exporte des navires de surface et des sous-marins.

La construction navale : les **chantiers navals de Saint-Nazaire** se sont spécialisés dans la construction de paquebots géants ; la France est aussi chef de file mondial de la production de voiliers avec Bénéteau.

Le transport maritime : la **CMA CGM** est le quatrième armateur mondial.

Le pétrole offshore avec **Total** pour l'exploitation des gisements et les groupes **Bourbon, Technip, CGG Veritas** pour les services pétroliers.

1.3) Mais des faiblesses et des retards

Carte p271 « Les ports français en Europe »

Dossier p74-75 « Le Havre : un port secondaire sur le Northern Range »

Les mers sont avant tout des espaces d'échange. Or, la France a un trafic maritime modeste dont le total cumulé est inférieur à celui du port de Rotterdam ; **un conteneur sur deux à destination de la France ne passe pas par un terminal français**. Le premier port de conteneurs français, **Le Havre, terminal multimodal** qui offre de grandes **qualités nautiques** qui facilitent son accessibilité, **est le 67^{ième} port mondial en 2018** (44^{ième} en 2008). Dans l'**Outre-mer**, les **ports peinent à s'insérer** dans leur environnement régional. De même, la **flotte de commerce** sous pavillon français ne figure qu'au **30^e rang mondial** en 2018.

Graphique 4 p73 « Le secteur de la pêche en difficulté »

Malgré l'étendue de la **ZEE**, la France importe 3,5 fois plus de produits de la mer qu'elle n'en exporte en valeur. Très souvent, **l'absence d'organisation de la filière** entraîne une surexploitation des eaux côtières plus accessibles aux pêcheurs artisanaux alors que le large est presque abandonné. Alors que les captures mondiales de pêche augmentaient de 77% entre 1975 et 2017, les captures françaises baissaient de 25%.

Enfin les énergies marines renouvelables ne représentent que 0,1 % de la production électrique française, alors que la France était pionnière avec l'usine marémotrice de la rance construite en 1966. Début 2020, aucun parc éolien n'est en exploitation, seules deux turbines sont en expérimentation au large des côtes bretonnes et la filière de l'hydrolien marin semble délaissée.

2) La France, une puissance maritime qui veut d'affirmer

Photo 1 p82 « Le sous-marin nucléaire Suffren »

Dossier p82-83 « Comment la France affirme-t-elle sa puissance à partir des mers et des océans »

2.1) Les enjeux stratégique : défendre les intérêts français

Carte 1 p76 « Des enjeux économiques et géostratégiques »

La puissance maritime de la France se fonde sur l'étendue de son territoire maritime ainsi que sur les capacités de sa **marine nationale**, la septième du monde en tonnage et la quatrième en **capacité opérationnelle**. Toutefois, **la souveraineté française sur certains territoires et leur ZEE est contestée** : Mayotte par les **Comores**, les **Éparses** par Madagascar, la ZEE de l'îlot inhabité de **Clipperton** par le Mexique.

La marine nationale utilise les **bases des territoires de l'Outre-mer ainsi que des points d'appui alliés** (Dakar, Djibouti, Abou Dhabi). La France est l'un des rares pays au monde qui dispose d'un outil **naval (un porte-avion et 4 SNLE)** permettant tout à la fois **d'opérer sous la mer, à la surface est dans les airs**, et de **projeter des forces à terre** pour défendre ses intérêts vitaux et stratégiques.

Infographie 3 p79 « L'approvisionnement en pétrole par les ports »

Dossier p80-81 « L'océan Indien : les enjeux de la présence française »

Les enjeux stratégiques concernent aussi la **sécurité des réseaux** (câbles sous-marins) et **des échanges** qui traversent les océans et donc les approvisionnements, notamment énergétiques. Ainsi la France participe à de nombreuses **coopérations internationales** avec des partenaires : **l'Union européenne** ou les **États-Unis** pour la lutte contre la **piraterie** dans le nord-ouest de l'océan Indien, contre **le trafic de drogue** en mer des Caraïbes, contre la **pêche illégale** en Guyane et Nouvelle-Calédonie.

2.2) Les enjeux économiques : « bleuir » l'économie

Infographie 3 p73 « Le poids de l'économie maritime française »

Les activités liées à la mer génèrent en France 800 000 emplois et un chiffre d'affaires correspondant à 11 % du PIB grâce aux **secteurs traditionnels** que ce sont les **transports, l'industrie navale et nautique, la pêche et les produits de la mer, les ressources énergétiques, les télécommunications**.

« **L'économie bleue** », la « **croissance bleue** » désignent le potentiel de développement qu'offre la mer au pays. La France mise sur plusieurs **filières émergentes** : **énergies marines renouvelables, ressources minérales et énergétiques du sol et du sous-sol marin, biotechnologies marines, algues et aquaculture**.

Texte 2 p85 « Le retard français »

Toutefois l'exploitation des richesses maritimes de la France est très peu engagée. Les **délais sont très longs** pour la mise en œuvre des dispositifs d'exploitation car les **investissements sont très lourds**, la **volonté politique inconstante**, les **conflits d'usage fréquents**.

2.3) Les enjeux environnementaux : protéger un espace fragile

Carte 2 p77 « Des enjeux environnementaux »

Les vastes espaces maritimes français suscitent des espoirs en matière environnementale par leur contribution à un développement plus durable, avec les **énergies marines renouvelables** ou les **autoroutes de la mer**, même si les craintes sont fortes quant à leur **vulnérabilité face aux risques liés à la mer**. Dans un autre domaine, suite aux catastrophes qui ont particulièrement touché ses côtes (Erika en 1999), la France a joué un rôle important dans les **progrès de la sécurité maritime** dans le cadre de **l'Union européenne** et de **l'Organisation maritime internationale**.

La France possède 10 % des récifs coralliens est près de 10 % de la diversité mondiale des espèces marines. Pour protéger les **écosystèmes marins** et permettre un **développement durable** des activités maritimes, **23 % des eaux françaises sont classées aires maritimes protégées**. Mais, rapidement créés et sans grands moyens pour leur gestion, ces espaces protégés sont inégalement ancrés dans le territoire et acceptés par tous ses acteurs.

Conclusion

Carte mentale p93

Révisions p88-93

Exercices bac p84-89